

RENDEZ-VOUS DATAFONCIER Spécial FF x RNB

Lundi 24 Février 2025

Réponses aux questions sur le Chat



Réponses aux questions sur le Chat

Webinaire spécial échange FF x RNB - 24/02/2025

Le support de présentation (PDF) et la vidéo du webinaire sont diffusés avec ce document questions/réponses du Chat.

Quelle est la différence avec la BDNB ?

- La BDNB du CSTB et la BDTOPO de l'IGN ont permis d'initialiser une première version du RNB en 2023.
- Le RNB répertorie l'ensemble des bâtiments du territoire et leur associe un identifiant unique, appelé ID-RNB. Cette donnée pivot a vocation à devenir la donnée de référence sur le bâti en France.
- Important : Le RNB n'a pas pour but d'agréger l'ensemble des attributs métiers associés à un bâtiment, mais de fournir une donnée socle et partagée.
- Le RNB et les ID-RNB doivent permettre de simplifier le suivi et le croisement de différents jeux de données bâtimentaires pour les administrations publiques, les collectivités et les acteurs privés. Plus d'acteurs adoptent le RNB, plus les ID-RNB permettront de croiser des informations variées sur les bâtiments, augmentant exponentiellement sa valeur pour tous. Objectif : mieux suivre et piloter vos actions au regard d'une politique publique ou territoriale
- La BDNB du CSTB est une base composée d'attributs métiers pouvant enrichir vos jeux de données. La BDNB a notamment intégré les ID-RNB.
- Pour en savoir plus :
 - > <https://rnb.beta.gouv.fr/blog/rnb-id-dans-la-bdnb-du-cstb>
 - > <https://rnb.beta.gouv.fr/faq#donnees>

La définition des scores est-elle communiquée sur un support pour mémoire ?

Une carte des scores d'appariement à l'échelle des communes est-elle disponible ?

- Oui, retrouvez les définitions et méthodes mis-en-œuvre et la carte communale des appariements dans la documentation sur les Fichiers fonciers
- > <https://doc-datafoncier.cerema.fr/doc/guide/ff/integration-du-referentiel-national-des-batiments>

Pour l'emprise des bâtis, vous prenez les bâtis du cadastre ou les bâtis de la BD TOPO ou une union des 2 ?

- L'emprise des bâtis est calculée à partir des polygones du RNB. Ces polygones proviennent de plusieurs sources et principalement de la BD_TOPO. La production des polygones de la BD_TOPO est détaillée dans leur documentation
- > <https://documentation.geoservices.ign.fr/batiment&BDTopo>

En profiterez-vous pour enrichir les FF avec RPLS?

- L'équipe du RNB travaille avec les équipes du Service des données et études statistiques (SDES) et du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), pour enrichir le prochain millésime RPLS qui sera disponible en open data, avec les ID-RNB. La jointure avec les Fichiers Fonciers sera donc ensuite beaucoup plus simple à réaliser.

Si on repère d'une erreur de localisation, quelle démarche pour la correction ?

- L'équipe du RNB ouvre désormais la possibilité à ses utilisateurs d'y contribuer directement et d'y partager les mises à jour et correction !
- Comment contribuer au RNB ?
 - Les fonctionnalités disponibles :
 - Créer un nouveau bâtiment qui vient d'être construit ou qui n'était pas présent dans le RNB
 - Désactivation d'un ID-RNB (ex. un bâtiment est présent dans le RNB par erreur)
 - Changer le statut d'un bâtiment (ex. passer de "construit" à "démoli")
 - Modifier la ou les adresses associées au bâtiment, avec les clés d'interopérabilité BAN
 - Fusionner deux bâtiments distincts qui n'en sont qu'un seul en réalité (ex. une véranda ayant son propre ID-RNB alors qu'elle est attenante au bâtiment principal)
 - Scinder en deux, un seul bâtiment dans le RNB
 - Les outils de contribution : Les API d'écriture dans le RNB sont déjà disponibles ! Vous pouvez les utiliser directement en production ou les tester en staging. Une interface cartographique devrait également être disponible dans les prochaines semaines.
- Si vous êtes intéressés pour contribuer vous pouvez demander un accès grâce au formulaire dédié.

Le RNB ne concerne que les bâtis durs ? Ou la différence entre bâti dur et bâti léger est-elle toujours là ? Si oui, les bâtis durs et bâtis légers sont-ils différenciés sur une même parcelle (ponctuels différents) ?

- Le RNB ne contient pas les bâtiments légers. Il contient les bâtiments ayant pour objectif d'être permanent.
- La définition du bâtiment pour le RNB validée par le Conseil National de l'Information Géolocalisée (CNIG) est la suivante : "Construction souterraine et/ou au-dessus du sol, ayant pour objectif d'être permanente, pour abriter des humains ou des activités humaines. Un bâtiment possède a minima un accès depuis l'extérieur. Dans la mesure du possible, un bâtiment est distinct d'un autre dès lors qu'il est impossible de circuler entre eux."
- > <https://rnb.beta.gouv.fr/definition>

J'ai tenté un cas d'usage ou je n'ai pas réussi à utiliser le RNB. Il s'agit de rapprocher le fichier Taxe d'habitation - RESSEC (résidence secondaire) qui utilise le numéro d'invariant. Quels sont les liens entre RNB et invariant ?

- L'ID-RNB est un identifiant à la maille bâtiment. C'est le maillon, jusqu'à présent manquant mais désormais disponible avec le RNB, entre le maillon adresse (déterminé par la Base Adresse Nationale - BAN) et le maillon local (déterminé par l'invariant fiscal de la DGFIP). A terme, il est effectivement prévu d'assurer une interopérabilité avec le RIAL (maillon local) et le RNB (maille bâtiment), comme le précise la Feuille de route numérique et données de France Nation Verte (décembre 2023).
- > <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/france-nation-verte/a-proposfeuille-de-route-numerique-donnees>

Le fait que toutes les données issues des fichiers fonciers soient aujourd'hui strictement restreintes à un usage par les acteurs publics, bloque de très nombreux cas d'usage qui sembleraient légitimes : pour les énergéticiens, telcos et diagnostiqueurs (et leurs sous-traitants) lors de leurs interventions sur site (raccordement, dépannage, diagnostic, etc), les assureurs habitation pour simplifier la souscription (comme le SIV est utilisé en assurance auto), les livreurs et déménageurs pour mieux planifier la durée de leur passage (accès, étages, etc), etc. Une réflexion est-elle en cours, au niveau législatif ou réglementaire, pour ouvrir certaines des informations issues des FF comme par exemple le nombre d'étages du bâtiment ou son année de construction à tous, public et privé ?

- L'ouverture des données foncières d'origines fiscales sont effectivement réservés aux ayants-droit publics tel que le définit le Livre des procédures fiscales.
- Cependant, l'intégration de l'identifiant bâtiment du RNB, appelé ID-RNB, dans les bases disponibles en open data (ex : Observatoire des DPE-AUDIT de l'ADEME, BDNB du CSTB...), permet aux réutilisateurs de ces données de croiser celles-ci pour leurs applicatifs (ex : diagnostics énergétiques ou dans le domaine des assurances ...).
- Les bases contenant les ID_RNB :
 - Liste sur le site du RNB > <https://rnb.beta.gouv.fr/outils-services/rapprochement>
 - data.gouv.fr > <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/?tag=rnb>

Est-ce que la donnée RNB sera visible sur la donnée DVF / DV3F ?

- Non. La donnée DV3F est construite sur un historique de données depuis 2009. Cela nécessiterait un appariement a posteriori de l'ensemble des millésimes difficile à réaliser.

Est-il prévu d'intégrer l'ID de la parcelle dans l'export RNB ?

- A ce jour, les parcelles cadastrales sont disponibles sur l'API et la carte du RNB.
- Vous pouvez :
 - Retrouver les [parcelles cadastrales](#) et explorez les nouveaux calques sur la [carte](#) du RNB.
 - Lister les bâtiments présents sur une parcelle cadastrale, grâce aux API du RNB. Vous avez besoin de lister des bâtiments qui se trouvent sur la parcelle cadastrale 33522000AT0427 ? L'API du RNB vous permet maintenant de le faire (ex : [résultat de la requête](#)). Ce endpoint vous permet d'obtenir une liste paginée des bâtiments présents sur une parcelle cadastrale, ainsi que le taux de recouvrement de la parcelle avec ces bâtiments.
 - > https://rnb-fr.gitbook.io/documentation/api-et-outils/api-batiments/identification-de-batiment#api-alpha-buildings-plot-plot_id

Pourquoi l'appariement est si faible en Alsace?

- Peut-être parce que, en Alsace Lorraine, le parcours de production et de gestion du cadastre est historiquement différent que pour le reste de la France. Voir article Wikipédia > https://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_local_en_Alsace_et_en_Moselle

L'accès API est-il facile ?

- Vous retrouverez la documentation associée à l'API en suivant ce lien > <https://apidf-preprod.cerema.fr/swagger/>
- Des exemples d'utilisation sont disponibles dans un notebook dédié > <https://nbviewer.org/gist/aherman59/fc52ff258a91063d3d3d89c61fa5ad35>
- Il faut toutefois rappeler que les serveurs ne sont qu'en préproduction et n'ont pas encore le niveau de service attendu en production.

Comment accède-t-on aux packages R et Python ?

- Les documentations permettant d'installer et d'utiliser les packages R et Python sont disponibles à ces adresses :
 - Pour R > <https://rcadot.github.io/r.apifoncier/>
 - Pour Python > <https://rcadot.github.io/py.apifoncier/>
- Il est important de noter que ces packages sont dépendants de l'API avec les mêmes limites qu'évoquées à la question précédente.

L'accès aux données du fichier foncier est-il public ?

- Non, les Fichiers fonciers sont accessibles uniquement aux ayants-droits publics (ou prestataire missionné par ces ayant-droits et uniquement pour la réalisation de cette mission via la signature d'un acte d'engagement spécifique).
- Retrouvez toutes les modalités d'accès sur le portail DF > <https://portaildf.cerema.fr/aide>

La journée nationale des données foncières est-elle ouverte à l'INSEE ? Possibilité de suivre en visioconférence ?

- Oui, la JNDF est ouverte à tous. La plénière du matin sera accessible en visioconférence mais les ateliers de l'après-midi se tiendront uniquement en présentiel.
- Nous profitons pour vous inviter à nous proposer tout sujet qui pourrait faire l'objet d'une présentation lors des ateliers de l'après-midi.

Liens utiles

Les outils du RNB :

- Jeux de données du RNB sur Data Gouv > <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/referentiel-national-des-batiments/>
- Les API du RNB > <https://rnb-fr.gitbook.io/documentation>
- La carte du RNB accessible sur le site > <https://rnb.beta.gouv.fr/carte>
- La définition du Bâtiment validée par le CNIG > <https://rnb.beta.gouv.fr/definition>

Les bases contenant les ID_RNB :

- Liste sur le site du RNB > <https://rnb.beta.gouv.fr/outils-services/rapprochement>
- Data.gouv.fr > <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/?tag=rnb>
- FINESS : Alignement vers BAN et RNB > <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/finess-alignement-vers-ban-et-rnb/>

FIN